



EUROPE

Rue Hector Blondiau, 22 7070 Mignault (Belgium)

Tél. FR. : Brasseur J.P. 0499 35 85 72

ENG. : Roussel Pascal 0473 97 49 67



info@vivant.org

www.vivanteurope.org

*Pour une Europe sociale,
pour une mondialisation respectueuse
de l'humain et de l'environnement.*

LE VIVANT-EUROPE

électronique

N° 17 (avril-mai 2005)

EDITORIAL

Des Accélérateurs de Progrès pour l'Europe.
C'est exactement ce qu'il nous faut aujourd'hui pour montrer que les citoyens européens sont capables de dépasser les prises de position dichotomiques sans explication et sans échange. Le traité n'est pas une fin en soi, simplement une étape. Il faut vouloir aller plus loin car le rêve européen n'en est qu'à une étape intermédiaire.

Le VIVANT-EUROPE électronique publie dans ce numéro 17 un résumé d'un rapport présenté dans le cadre du programme « Renaissance Europe » qui ouvre des voies nouvelles et des perspectives d'avenir.

Ceci est un résumé. Le rapport intégral est disponible sur www.epe.be

RAPPORT

*Pour moi, tout n'est qu'un moyen
Même l'obstacle. Ibn
Saoud.*

Des Accélérateurs de Progrès pour l'Europe



Rapport présenté dans le cadre du programme Renaissance
Europe

Résumé

Avec la Constitution Européenne et ses importants élargissements successifs, la métamorphose de l'Europe est à nouveau engagée. Mais les défis et les risques des prochains mois et années sont tels que l'Europe est engagée dans une course de vitesse pour convaincre ses citoyens, stabiliser l'ensemble, ouvrir de nouvelles perspectives et mobiliser autour d'elles toutes ses forces vives. C'est pourquoi l'Europe a besoin « d'accélérateurs de progrès ».

La métamorphose de l'Europe est une coupe à moitié pleine. Depuis le Congrès de la Haye en 1948, l'Europe est le fruit de l'action de milliers d'agents du changement, actifs dans les champs politique, économique, environnemental, culturel et sociétal, faisant de l'Europe du XXIème siècle une expérience unique dans l'histoire, qualifiée de « transmoderne » et inaugurant, selon certains, une nouvelle phase de l'histoire de l'humanité. La Constitution Européenne fait des droits humains et du développement durable la nouvelle pierre angulaire. Ce fut et ce n'est plus le marché. Changement fondamental de perspective, levier majeur pour de nouveaux progrès de l'humanité toute entière.

Mais il y a aussi la coupe à moitié vide. D'une part, que d'énergie, d'argent gâché, de temps perdu, d'occasions ratées. Il nous faudrait une Europe politique encore plus efficace, une Commission et des entreprises encore plus innovantes, une société civile encore plus mobilisée. D'autre part, si la coupe est à moitié vide, c'est aussi parce que les forces contre le changement sont les mieux organisées. Les « transmodernes », présents dans les institutions, les entreprises, la société civile manquent trop souvent de la capacité à exercer un leadership collectif dans une Europe-Réseaux, à créer des synergies pour mettre en œuvre rapidement les objectifs « transmodernes » de l'Union, tels que repris avec succès dans ses Traités, mais bloqués ou retardés par leurs adversaires. Ces mêmes forces qui paralyseront le processus pour une « nouvelle » compétitivité européenne et risquent de faire « implorer » le projet Europe.

Le rapport se concentre sur des « accélérateurs de progrès » dans 3 champs d'action et à l'initiative de 3 types d'acteurs. Nous avons réussi dans les années antérieures à introduire dans la machinerie communautaire des « accélérateurs de progrès » que sont la charte des droits fondamentaux et le développement durable. Ce rapport adressé aux agents du changement et présenté dans le cadre du programme Renaissance Europe veut montrer comment le « centre de gravité » de l'agenda européen se déplace et identifier des nouveaux « accélérateurs de progrès » susceptibles, en ces temps de referendum, de créer de la confiance dans le projet Europe.

Le premier champ d'action est celui de l'identité partagée et de la citoyenneté. C'est l'action pour une identité « européenne », et ses prochaines étapes au travers de l'élargissement du champ de la citoyenneté européenne. Comme l'Union ne peut développer son identité à partir d'une langue, d'une culture, d'une religion, le développement de la citoyenneté européenne comme facteur d'identité peut être la solution. L'identité européenne pourrait être attachée à « 6 nouvelles citoyennetés ». Un nouveau champ d'exercice de la citoyenneté devrait également être un accompagnement du processus de négociation de l'élargissement de l'Union.

Le second champ d'action est celui de la cohésion et de la compétitivité. La Commission propose d'avoir une stratégie à deux piliers, l'un « croissance et emplois », l'autre « développement durable ». Cette vision est dépassée car elle ne tient pas compte du fait que d'ores et déjà le « développement durable » conduit à de nouvelles formes de « compétitivité ». La compétitivité supposera à la fois (i) de la cohésion sociale, (ii) une nouvelle approche à la fois de la « société de la connaissance » et de la co-opération entre pouvoirs publics, marché et société civile, (iii) un projet de développement durable et

de politique industrielle à l'échelle des enjeux de l'économie monde (avec ses nouveaux produits, technologies, services) (iv) de nouveaux modèles de « business » en particulier pour répondre aux besoins des milliards de pauvres (v) de nouvelles formes de synergie entre responsabilité sociale des entreprises (RSE), compétitivité et diversité des territoires. Quoi qu'il en soit, pour ce qui est de l'éco-innovation, les propositions de la Commission Barroso pour une « Stratégie Croissance et Emplois pour l'UE » marquent une nette avancée résultat de 13 ans d'une chaîne d'efforts.

Mais cette stratégie-croissance et emplois sera une Ferrari avec un moteur de deux chevaux si la stratégie ne définit pas des mécanismes innovants de gouvernance et de synergie. Il a été dit que le problème du processus de Lisbonne est une question de gouvernance. Cela reste vrai si l'on se contente de la formule « un plan européen, des plans des Etats Membres le tout en concertation avec les partenaires sociaux » pour « mobiliser pour le changement ».

Le troisième champ d'action est l'étape suivante de la métamorphose de l'Union qui réside dans la réussite de son élargissement et de ses partenariats dans et avec le Bassin Méditerranéen. La région Euro Méditerranéenne, appelée à devenir en 2010 une zone de libre-échange pour un commerce « libre et équitable » doit devenir une région du monde pilote en termes de mise en oeuvre des droits fondamentaux et du concept de sécurité humaine.

Sur ces trois champs d'action, les Institutions Communautaires dont la Commission et le Conseil Européen tout comme les Etats Membres et Candidats, la Société Civile, les PDG des Entreprises ont à mettre en oeuvre des « accélérateurs de progrès ».

La Société Civile, pour cette nouvelle phase, de « partenaire caché » qu'elle était, est devenue « l'allié indispensable ». L'agenda de la Société Civile pourrait ressembler à un trèfle à quatre feuilles.

(i) Elle devra construire du « capital social » en Europe, notamment par le canal de programmes d'échange pour toutes les catégories de la population de la grande Europe, le développement des entreprises sociales, les initiatives relatives à la mise en valeur du patrimoine culturel.

(ii) Elle donnera une place majeure « à la bataille pour les cœurs et les esprits des musulmans » en Europe et elle doit travailler avec eux et les autres courants philosophiques et religieux à réaffirmer la vision « universelle » européenne qui se traduit en des droits de la personne humaine. Elle commencerait par un dialogue avec les citoyens européens de confession musulmane sur les droits fondamentaux et leur place dans la Charte de l'Alliance Euro Méditerranéenne. Avec eux, il faut faire de l'Europe un phare pour le Proche-Orient.

(iii) Elle devra réussir à lier toujours plus « le local », « l'Européen » et « l'universel » notamment en ouvrant un dialogue transatlantique des religions et des philosophies, et en étant très active sur la problématique « développement durable et territoires » (régions, communes).

(iv) Elle doit travailler avec le citoyen – travailleur – consommateur - investisseur européen et ses correspondants dans le monde d'une part pour que les normes sociales et environnementales européennes, publiques et privées, soient la base d'une politique industrielle mondiale durable, d'autre part pour que les citoyens utilisent le « vote monétaire », second mode de scrutin dans un monde globalisé.

Les Institutions Européennes

La Commission, comme telle, a un rôle d'agent du changement qui évolue avec l'histoire. Mais son influence se réduit (on parle de petit OCDE) et à son fonctionnement on associe souvent le mot « cauchemar ». Les conflits entre Directions Générales sont un frein considérable au progrès rapide. Sa façon de gérer ses rapports avec la société civile et les

financements alloués à des projets doivent changer. Elle doit aujourd'hui repenser ses stratégies et pratiques pour créer un effet de levier et avoir l'impact multiplicateur maximum, par exemple pour atteindre les objectifs du millénaire ou encore être la « référence mondiale » en matière de respect des droits humains. Pour les années à venir, la Commission, comme agent du changement, devrait être le moteur *d'un nouveau « bond en avant »* sur 3 thèmes (i) la démocratie participative européenne, (ii) l'Europe-Réseaux, (iii) la perspective biosphère.

Il a été proposé dans un précédent rapport la mise en place d'une *task force multi-acteurs* attachée à la présidence de la Commission sur les « partenariats » avec la société civile et le marché. C'est cette task force, « accélérateur de progrès » qui devrait publier un « Second Livre Blanc sur une Gouvernance intégrée » centré sur les relations du triangle Institutions de l'Union européenne – Entreprises – Société Civile.

Le Conseil Européen. Il appartiendra au Conseil Européen de créer les mécanismes qui unifient les « stratégies-croissance et emplois, social, développement durable, objectifs du millénaire » etc proposées, à tort, de façon séparée par la Commission. Il faut aussi créer des mécanismes produisant du leadership, du dynamisme, de l'empowerment, là où les mécanismes habituels conduisent à la paralysie. Il faut enfin assurer la « cohésion sociale » qui est, notamment, le « ciment » de la compétitivité. Deux moments importants et deux accélérateurs de progrès seraient :

- Conseil Européen de Printemps. Une *Convention Européenne*, d'un nouveau type, pour un « *Contrat Européen pour une Société de Bien-Etre Collectif* » avec des phases « décentralisées » au niveau des Etats membres. Les agendas aujourd'hui « s'entrecroisent » (compétitivité – recherche - société de la connaissance, social, développement durable, objectifs du millénaire, etc) et il faut une méthode nouvelle de travail qui y soit adaptée.
- Au Sommet du Partenariat Euro Méditerranéen: une *Alliance Euro Méditerranéenne pour la Sécurité Humaine et les Droits Humains* lancée au Sommet de Barcelone. L'« Alliance Euro Méditerranéenne pour la Sécurité Humaine et les Droits Humains » aurait une Charte Euro Méditerranéenne, et s'appuierait sur de nouvelles institutions (une Cour de Justice, un Sénat) et de nouveaux mécanismes tri-partites pour atteindre les objectifs du millénaire. Un tel processus institutionnel serait notre réponse à l'initiative pour un « Grand Moyen-Orient » des Etats-Unis.

Les Etats Membres et Candidats. Des formules de co-opération renforcée et tripartite (pouvoirs publics, marché, société civile) pour les domaines qui sont de la compétence des Etats Membres et sont un levier indispensable, comme par exemple les compétences en matière fiscales. Ainsi, l'hypothèse d'une co-opération renforcée pour des « investissements durables » va être explorée avec des pouvoirs publics et des banques de plusieurs pays de l'Union.

La Turquie. Il est proposé que parallèlement aux négociations, et dès l'ouverture de celles-ci en Octobre 2005, un comité de contact réunissent Commission, Gouvernement Turc, Société civile turque et « européenne ». Il faut que « les peuples » de Turquie et de l'Union soient, ensemble, les gagnants lors des referenda d'adhésion prévus à l'issue de la négociation en Autriche et en France.

Les PDG des secteurs de l'assurance, de la banque et de la grande distribution.

Les PDG des mêmes entreprises qui ont signé beaucoup de déclarations d'intention pour l'éco-efficacité ou les changements climatiques - et ont dans une certaine mesure commencé à entamer le changement « technologique » des gammes de produits et services - ont bloqué les changements politiques et macro - économiques nécessaires pour créer un

effet d'échelle, une masse critique et transformer des marchés de niche en « mainstream market ». Puisque les entreprises européennes qui ont un « agenda développement durable » n'ont pas voulu ou réussi jusqu'ici à exercer un leadership collectif au plan européen, et que les mécanismes de représentation des « partenaires sociaux » seront plutôt un frein qu'un levier il faudra, en soutien aux agents du changement dans les entreprises, changer de méthode. L'accélérateur de progrès consistera à braquer les feux sur les PDG des secteurs de l'assurance, de la banque et de la grande distribution. Ensemble avec les citoyens – investisseurs - consommateurs, ils peuvent faire basculer les marchés vers une « nouvelle économie ».

En conclusion, l'Europe Réseaux qui se construit n'est pas seulement une Europe des Etats en Réseau et des Pouvoirs Régionaux et Locaux, c'est aussi une Europe en Réseau des Peuples et de la Société Civile, c'est enfin une Europe du marché. La métamorphose de l'Europe ne sera pas le fruit des seules décisions du politique. Elle sera le résultat de milliards d'autres interactions entre les gens et au sein du marché. L'efficacité passe par une stratégie des 3 leviers : mettre dès maintenant en œuvre les acquis de la Constitution Européenne, mobiliser les citoyens - investisseurs - consommateurs pour faire basculer les marchés, ancrer l'action dans les territoire

Le rapport intégral est disponible sur www.epe.be